Les Fêtes de la Grande Kermesse Lilloise

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais

A 9 heures du matin eut lieu au Grand-Théâtre, le XXe Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais sous la présidence de M. Léon Manaut, entouré de MM. Henri Chavatte, directeur-conseil de la Fanfare « La Lyre Ouvrière » d'Onnaing, vice-président pour le Nord ; Eugène Gaudefroy, directeur de la Fanfare de Courrières, vice-président pour le Pas-de-Calais ; Georges Housleaux, directeur de l'Harmonie des Mines d'Ostricourt, administrateur ; Emile Camys, directeur de l'Ecole Nationale de musique de Calais, secrétaire, rapporteur général ; Georges Carpentier, directeur de la Musique municipale de Seclin, trésorier ; Achille Laut, président de l'Harmonie municipale de Calais, commissaire général, etc...

M. MANAUT salua d'abord les disparus et rappela au souvenir ému de l'assemblée, le fondateur de la Fédération, M. Alfred Richart. Il donna ensuite la parole à M. PLANCOT, qui en l'absence de M. Briseon, fit lecture du rapport financier.

M. Emile CAMYS, rapporteur général, remarque « que la musique est négligée même à l'école où justement elle devrait être enseignée et que les pouvoirs publics devraient l'encourager ».

Le rapporteur fit ensuite l'éloge du Comité directeur de la Fédération au dévouement duquel on doit le développement de cet important groupement qui se compose actuellement de 345 sociétés groupant une armée de plus de 50.000 musiciens.

Un ordre du jour fut alors adopté « invitant le Gouvernement de la République à instituer dans les écoles tant primaires que secondaires, l'enseignement de la musique ».

M. MANAUT, président, adresse les remerciements de la Fédération à M. Chavin, qui a bien voulu représenter M. le Préfet du Nord ; à M. Richard Coolen, adjoint aux fêtes, représentant M. le maire de Lille, pour le concours bienveillant qu'il a apporté à la bonne organisation de cette belle fête fédérale ; à M. Desrousseaux, chef du bureau des fêtes ; à M. Henri Chavatte, vice-président de la Fédération et doyen des chefs de musique de France.

Des félicitations toutes spéciales furent adressées à M. Georges Houzleaux, administrateur, pour l'heureuse initiative qu'il a prise en créant la « Marguerite Fédérale » qui cette année, déjà, a produit un bénéfice de 14.444 fr. 75.

M. Manaut annonça que l'Etoile fédérale sera désormais accompagnée d'une prime de cent francs.

LA PARTIE MUSICALE

Un joli concert fut donné. D'abord, l'Harmonie Municipale de Lille, sous la direction de M. Paul Laigre, exécuta très artistiquement « Phaëton » de Saint-Saëns et la superbe « Rapsodie Norvégienne » de Lalo.

L'excellente classe supérieure de violoncelle du Conservatoire de Lille, exécuta ensuite, avec un joli brio et sous la direction savante et artistique de son professeur, M. Maurice Darcq, le « 1er Mouvement du Concerto » de Haydn. et le « La Fileuse » de Dunckler. A propos de cette dernière œuvre, il nous est agréable de rappeler que Dunckler a dédié cette jolie « Fileuse » à Eliza de Try, l'épouse décédée de M. O. Douau-Try, le mécène lillois, qui, à son époque, était une virtuose de grand talent.

Le succès de ces exécutions musicales, données dans un milieu ad hoc, fut très grand et de nombreux applaudissements soulignèrent la réelle valeur de cette audition.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

M. MANAUT, président, remercia et félicita alors chefs et exécutants de cette jolie audition et donna la parole à M. G. Houzleaux, administrateur, pour la lecture du palmarès.

Le prix Alfred Richart, a été décerné à M. BYVERODT, âgé de 84 ans, doyen de la Fédération, et peut être des musiciens fédérés de France.

Il fut alors procédé au tirage de la tombola qui clôturait le Congrès ; ensuite, avait lieu la remise du fanion fédéral. De cette cérémonie, on lira le compte rendu plus loin.

RÉCEPTIONS A LA MAIRIE

A mesure de leur arrivée à Lille, de nombreuses Sociétés se rendirent à l'Hôtel de Ville saluer la Municipalité. Les premières qui se présentèrent, furent les Musiques de Pelite-Synthe et celle de Zuydkerque. Ce défilé de Sociétés dura jusque midi passé.

Tour à tour, MM. Roger Salengro, maire de Lille et député, Masson, Willems, Coolen, adjoints, Courcouble, Peeters, Rousseaux, Bour, Martin, Doyennette, conseillers municipaux, Desrousseaux, chef du service des fêtes, reçurent les visiteurs, en 27 groupes, leur souhaitèrent la bienvenue la plus amicale, leur offrirent les vins d'honneur en toute fraternelle cordialité.

LA REMISE DU FANION FÉDÉRAL A LA MUSIQUE MUNICIPALE DE LILLE

Chaque année, une Société de la Fédération a la garde d'honneur du Fanion Fédéral. L'année écoulée, c'était la Société des Orphéonistes d'Arras, qui avait la garde de l'emblème des musiciens. A 11 h. 45, sur le perron du Grand-Théâtre, devant les autorités, elle effectua la remise du Fanion à la Musique Municipale de Lille.

M. BEUGNET, président des Orphéonistes d'Arras, remet à M. Richard Coolen, président de l'Harmonie Municipale de Lille, le Fanion fédéral. Il accompagna cette remise du fanion d'une allocution pleine de cœur et de dignité, où il fit ressortir tout ce qu'est l'emblème de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais, qui, dit-il, est l'image de l'Union, de la Concorde et de la Solidarité.

M. R COOLEN, en recevant ce fanion, dit tout l'honneur qui lui revenait et, dans une jolie improvisation, forme le vœu : que la musique qui adoucit les mœurs unisse aussi tous les peuples dans un lien d'amour et de fraternité.

LE BANQUET DU CONGRÈS FÉDÉRAL

A 13 heures, en la salle des fêtes de « Familia », rue de Béthune, eut lieu solennellement le grand banquet du XXe Congrès Fédéral de Musique, organisé par la Municipalité de Lille, par le Comité de la Fédération Musicale et servi par l'Hôtel Maréchal.

Ce banquet fut présidé par M. Roger Salengro, député-maire de Lille, entouré de MM. Léon Manaut, président de la Fédération ; Chavin, sous-préfet, chef de cabinet, représentant le Préfet du Nord ; Thaune, consul de Belgique ; Coolen, adjoint, délégué aux fêtes ; Gaudefroy, vice-président de la Fédération ; Housleaux, administrateur de la Fédération ; Gimat, Luzzy, conseillers de Préfecture ; G. Carpentier, trésorier de la Fédération ; Veveau, chef de cabinet adjoint à la Préfecture ; Camy, secrétaire général de la Fédération ; Desrousseaux, chef de service des fêtes à la Mairie ; M. Daret, professeur au Conservatoire ; Dhilly, Martin, Courcouble, Debaedts, Bour, conseillers municipaux ; Ch. Gaby, stagiaire ; Van den Hende, etc...

A l'heure des toasts, M. Léon MANAUT dit sa reconnaissance à la Municipalité de Lille, qui organisa de si belles fêtes, il salua ensuite MM. Chavin, Gimat, Luzzy, Veveau, Thaune, Desrousseaux et diverses personnalités. M. Léon Manaut salua le vétéran des musiciens M. Orpevelt.

En terminant, M. Léon Manaut leva son verre à la Ville de Lille, à la Préfecture.

M. CHAVIN fit ensuite l'éloge des fêtes annuelles de la Grande Kermesse de Lille, celui de la Fédération Musicale. Il apporta le témoignage de la sympathie de M. le Préfet du Nord, assura que la Préfecture appuierait le projet de décerner la Légion d'honneur à un membre bien connu de la Fédération.

M. THAUNE, consul de Belgique, dit la sympathie des sociétés belges participant à la fête, leva son verre à la prospérité de la Ville de Lille.

M. Roger SALENGRO rend hommage aux sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais à l'Administration de la Fédération, dirigée par M. Léon Manaut ; à la Commission des fêtes de la Ville de Lille qui, en dehors de tout parti politique, travaille à l'élaboration des festivités. Un éloge particulier de M. R. Salengro va à M. Richard Coolen, adjoint aux fêtes, un autre à M. Desrousseaux, chef de ce service ; la Mairie, depuis presque 40 ans, et qu'il contribua si souvent par son expérience à la réussite des réjouissances lilloises.

Les félicitations de M. R. Salengro allèrent encore à M. Thaune, consul de Belgique, à qui il dit la grande affection des Français pour les Belges.

Le Maire de Lille dit ensuite sa sympathie à M. Léon Manaut, lève son verre à la Fédération Musicale, à la Commission des Fêtes, à la réussite entière de la Grande Kermesse Lilloise.

Le grand festival international

UN CORTÈGE MONSTRE

Cependant qu'avait lieu le banquet officiel, les sociétés participant au Festival International et au cortège-défilé qui le précédait, se groupaient sur le Boulevard des Ecoles sous l'experte et savante direction de M. Desrousseaux, chef du service des fêtes à la Mairie de Lille.

A 15 heures, l'immense cortège s'ébranlait dans l'ordre le plus parfait, et, formant un interminable serpent, les sociétés musicales venaient défiler Grand'Place, devant la Tribune d'Honneur où se trouvaient les autorités précitées, groupées autour de M. R. Salengro, député-maire de Lille, en face de la colonne commémorative du siège de 1792. L'itinéraire emprunté était le suivant : Boulevard Papin, Place Simon Vollant, rues de Paris, des Manneliers, Grand'Place.

— Comment vous dire l'aspect de ce défilé ?

...C'était un peu en quelque sorte comme l'aspiration secrète de toute une race vers plus de joie qui passait. C'est que, sociétés de grandes villes ou sociétés de villages, elles ont leur profonde raison d'être, voyez-vous, ces sociétés dans notre région.

Elles apportent comme un peu de clarté ensoleillée sous la grisaille du ciel flamand, sont en quelque sorte l'extériorisation sonore du rêve de tout un peuple vers une vie qui serait plus belle sous un ciel plus clément, plus joyeuse sur une terre moins rude que notre terre du Nord, trop souvent ouatée de brume.

Quelques éléments pittoresques assez rares en vérité, mais d'autant mieux accueillis, figuraient dans le cortège, glanant les applaudissements de la foule.

Citons parmi eux le groupe des Mineurs de Haisnes-lez-La Bassée ; les Trompettes hautes en verre et en sonorité de « La Vaillante » de Saint-Omer ; les jolies filles du Club Symphonique d'Hellemmes ; le magnifique drapeau de la Chorale Edgard Tirel, d'Etterbeck-Bruxelles ; l' « Harmonie La Houille » ; des Accordéonistes belges, avec leurs amusantes mascottes ; les Trompes de chasse de Valenciennes, avec leurs cantinières et leurs dames de la Croix-Rouge et la « Fanfare Cycliste » de Tourcoing.

A 16 h. 18, le défilé prenait fin. Il avait duré une heure.

UNE KERMESSE FLAMANDE

D'autre part, une kermesse flamande, avec de nombreux manèges, des loteries, des marchands de pains d'épices, de jouets, battit son plein dans le quartier de Fives, rue Pierre Legrand et Place du Prieuré. Elle attira les habitants de ce faubourg, ainsi que ceux d'Hellemmes et de Flers, communes voisines. Aujourd'hui aura lieu une braderie populaire.

DES FLOTS D'HARMONIE

Sur les 34 emplacements désignés par la ville et dont nous avons donné déjà la nomenclature, eurent lieu ensuite 204 concerts par plusieurs milliers de musiciens qui, tous rivalisèrent de zèle, de talent, de désir de bien faire. C'est dire que des flots ininterrompus d'harmonie se déversèrent sur la ville de 16 h. 30 à 19 heures passés, et que les Lillois purent tout leur saoûl se griser de musique en s'abreuvant de bonne bière des Flandres.

Les fêtes de nuit

Elles furent avec plus d'ampleur, la réédition des fêtes de nuit qui eurent lieu samedi soir. De nouveau la Grand'Place rutila de l'éclat diapré de milliers de lampes disposées en girandoles, en guinguettes, en carré, en cordons, de nouveau la colonne commémorative flamba comme une immense torche, et de nouveau encore des orchestres infatigables, jouèrent sans interruption de 21 h. 30 à 24 heures.

Sous l'éclat diapré des lumières, les Sections d'Education physique de Lille évoluèrent sur les podiums.

Les programmes interprétés furent :

« Ballet de Sylvia », par la Section du Vieux-Lille ; « Ballet Espagnol », par la Section de Wazemmes-Esquermes-Vauban ; « Hérodiade », par la Section du Centre ; « Sur un Marché Persan », par la Section de Fives-Saint-Maurice.

Un bal à grand orchestre battit ensuite son plein. Puis, à 24 heures, eût lieu l'embrasement féerique de la « Déesse », protectrice de Lille.

Vraiement, M. Roger Salengro, Maire de Lille, aidé de la Municipalité de cette ville, le Comité des fêtes, la Fédération Musicale, avaient bien fait les choses, en travaillant de concert à la réalisation de ces festivités.

La journée de lundi

Voici le programme de lundi.

Le matin, rues de Lannoy et Pierre Legrand, braderie annuelle de Fives.

Kermesse flamande : rue Pierre-Legrand, Place du Prieuré.

A 11 heures 30, concerts-apéritifs : 1. Angle des rues Gustave-Delory et Saint-Sauveur : Fanfare « Le Club Amical de Wazemmes » ; 2. Angle des rues Saint-André et St-Sébastien : fanfare « Le Réveil Musical du Vieux-Lille » ; 3. Angle des rues d'Arras et de Douai : fanfare du Sud ; 4. Angle des rues Jules-Guesde et des Postes : fanfare « Les Amis Réunis de Wazemmes ».

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

A 15 heures, Place de la République, cour d'honneur de l'Hôtel de la Préfecture, exécution de « Lydéric », d'Emile Ratez, par les Sociétés musicales lilloises, sous la direction de M. Paul Laigre. Ballets. Pas d'Armes, par les sections d'éducation physique et d'escrime. En cas de mauvais temps, l'exécution se déroulera Théâtre Sébastopol.

JARDIN VAUBAN

A 17 heures, jardin auban, Concert d'Art : I. Harmonie municipale de Valenciennes : 1. Charpentier : Marche du Couronnement de la Muse du Peuple ; 2. Pierné : Ramuntcho.

II. Cercle Chorale « Les XXX » de Lille ; 1. Wavier Leroux : Le Chant du Fer ; 2. Duysburgh : Premiers beaux jours ; 3. Luiguini : Nuit d'Orient.

III. Harmonie municipale de Valenciennes: 1. Lalo : Namouna ; 2. Wagner : Tannhauser ; Ouverture.

PLACE PHILIPPE-DE-GIRARD

A 17 heures 30, Place Philippe-de-Girard, concert d'art par le Cercle Musical « Le Club des Vingt » de Lille : 1. Souza, marche américaine ; 2. Massenet : Le Roi de Lahore, ouverture ; 3. Offenbach : Les Contes d'Hoffmann ; 4. Massenet : Scènes pittoresques ; Angélus ; 5. Berlioz : La Damnation de Faust ; Marche hongroise ; G. Waldteufel : Grande valse de concert.

JARDIN DE FIVES

A 17 heures 30, Jardin de Fives, concert d'art : 1. Harmonie des Etablissements Agache de Pérenchies ; 1. Charpentier : Marche du Couronnement de la Muse du Peuple ; 2. Berlioz : Benvenuto Cellini, ouverture ; 3. Liszt : Préludes.

2. Emulation Chorale de Lille : 1. Saint-Saëns : Sérénade d'Hiver ; 2. Redour : Chant des Matelots ; 3. Ambroise Thomas : Le Tyrol ; 4. Casadesus : Choral des Flandres.

3. Harmonie des Etablissements Agache de Pérenchies : 1. Mozart : a) Larghetto ; b) Menuet ; 2. Lalo : Rapsodie Norvégienne.

GRAND'PLACE

De 20 h. à 21 h. 30, Grand'Place, concert d'art par la Fanfare du Commerce d'Armentières : 1. Mastio : Allegro de Concert ; 2. Rossini : La Pie voleuse, ouverture ; 3. Turrite : Varsovie ; 4. Raboud : Procession Nocturne ; 5. Michiels : Czardas ; 6. Liszt : Deuxième Rapsodie Hongroise.

Illuminations électriques : deux projecteurs : 4.185 lampes.

FEU D'ARTIFICE MONSTRE

A 23 heures, Place de la République, feu d'artifice monstre. Batailles de fleurs, bouquets, cascades, chandelles, chenilles, digues, embrasements, fontaines, jets d'eau, lances, pièces tournantes, rosaces, triangles, 96 marrons, 215 volcans, 170 combinaisons, 288 bombes.

L'horrible assassinat de 2 fermiers à Hérin

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Valenciennes, 27 mai. — *La série rouge continue dans l'arrondissement de Valenciennes. Après les drames de Mastaing, de Fresnes, l'arrestation des parents indignes de Vieux-Condé, nous avons, aujourd'hui, à enregistrer un double crime, qui s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche, à Hérin, petite commune ouvrière située à huit kilomètres de Valenciennes et qui compte près de trois mille cinq cents habitants.*

Deux riches cultivateurs, les époux Deglave, ont été retrouvés assassinés dans leur lit.

Dès que la nouvelle du crime fut connue, la rumeur publique accusa formellement le fils des victimes d'être l'auteur de cet horrible forfait.

Et malgré ses dénégations, M. Dejean de la Batie, juge d'instruction, a décerné contre lui un mandat de dépôt.

Voici d'ailleurs les renseignements recueillis sur cette terrible tragédie, qui provoque une grande émotion dans toute la contrée. On rappelle, à ce sujet, un autre drame qui se déroula il y a un an, à la Pentecôte, à Escaudain : on sait qu'à ce moment on a arrêté un mineur polonais qui avait enterré sa femme dans son jardin après l'avoir assommée.

Le lieu du crime

Sur le chemin de grande communication, menant d'Aubry à Bellaing et Wallers, se trouve à l'entrée de la commune d'Hérin, une ferme qui comprend une grande cour rectangulaire avec porte en fer sur la rue, une grange de belles proportions, des étables et dans le fond la maison d'habitation toute en largeur.

C'est là que demeuraient les époux Deglave-Carpentier. Tous deux passaient pour être des plus riches parmi les cultivateurs.

Auguste Deglave, le mari, était âgé de 58 ans. Originaire d'Hornaing, il avait épousé Marie Carpentier, âgée de 65 ans et native d'Aubry. Dès leur mariage, les époux Deglave-Carpentier vinrent occuper la ferme des arrière-grands parents de Mme Deglave, cultivant trente mencaudées de terre soit environ dix hectares. Un fils Joseph, âgé aujourd'hui de 24 ans et qui fit son service militaire au Maroc naquit de leur union.

Avant de partir au régiment, Joseph Deglave avait une conduite régulière ; cependant il ne montrait pas beaucoup de goût pour le travail; ses parents étaient bons à son égard ; cependant, sa mère surtout lui faisait, pour son travail des observations. Joseph n'en tint aucun compte et quand il revint du régiment, il n'avait plus de goût.

Ce fut alors qu'il fit connaissances de personnes qui connaissaient la situation de fortune de ses parents. Elles cherchèrent à l'entraîner et il y a quelques mois, Joseph Deglave quitta à différentes reprises, le domicile paternel.

Sur les instances de sa tante Odile, d'Hornaing, de ses oncles maternels, de ses père et mère, Joseph réintégra la ferme.

Questions d'intérêt

Malheureusement et pour ces questions d'intérêt des disputes violentes éclataient entre le père et le fils.

En voici une qui nous a été narrée par M. Félicien Lekieffre, âgé de 64 ans, qui était l'homme de confiance des époux Deglave-Carpentier. « Certain jour, devant le refus de son père de lui donner de l'argent qu'il réclamait, Joseph Deglave qui avait acheté un revolver fit le geste de prendre son arme qui se trouvait dans la poche de son pantalon.

Devant cette menace, le père saisit alors son fusil, accroché au mur, à portée de sa main ; il plaça deux cartouches dans le canon et s'adressant à son fils lui dit : « Eh bien, vas-y donc à présent ! »

Disons que depuis très longtemps, les parents pressentaient un malheur.

Chaque soir, lorsqu'ils avaient précieusement fermé toutes les portes et mit les chaînes de sûreté aux grilles, Auguste Deglave dépendait le fusil et le posait dans un coin de la cuisine.

Quand nous entrons dans la maison, nous voyons d'ailleurs l'arme dans le coin du buffet attenant à une cheminée où se trouve la collection du « REVEIL DU NORD ».

Un horrible spectacle

Hier matin, vers 7 h. 15, Mlle Denise Maillet, 21 ans, bourrelière, 27, rue Victor-Hugo, à Hérin s'était rendue à la ferme, comme elle faisait journellement, pour y prendre son lait.

Elle alla sur le devant de la ferme mais tout était encore fermé.

Elle fit donc le tour par le sentier de Valenciennes et trouva la porte de derrière ouverte et la clef à l'intérieur ; elle remarqua des traces de sang sur le seuil.

Prise de peur, Mlle Maillet partit en criant et deux voisines Mme Achille Bauduin, née Marie Largillière, 46 ans, ménagère, 24, rue Victor-Hugo, et Mlle Nelly Fruit, 24 ans, couturière, 61, rue Auguste-Caron, se rendirent avec Mlle Maillet sur les lieux. Les trois femmes entrèrent dans la cuisine et la chambre à coucher ; elles ouvrirent le volet et constatèrent alors que les époux Deglave-Carpentier étaient étendus baignant dans une mare de sang et ne donnant plus signe de vie.

Les malheureux avaient été assassinés dans leur lit qui se trouve dans le fond de la chambre carrée.

La femme était au milieu du lit ; le mari sur le bord, la tête complètement ensanglantée reposant sur un traversin.

Au pied du lit on retrouva un marteau de forgeron dit « tire-clous » abandonné par le meurtrier qui s'en est servi pour commettre son horrible forfait.

Le bruit de ce drame se répandit immédiatement dans le quartier, puis le village. M. Huchette, commandant la brigade de gendarmerie d'Hérin arriva de suite sur les lieux ; il fut rejoint peu après par M. Béhal, maire et conseiller d'arrondissement et les gardes Alphonse Séreuse et Florent Fougnies.

M. le capitaine Pierron, commandant la gendarmerie de l'arrondissement de Valenciennes, arriva bientôt à Hérin et prit connaissance des premiers éléments des renseignements recueillis par le chef Huchette.

M. le capitaine Pierron procéda ensuite à un examen minutieux des lieux et ne tarda pas à découvrir sur la porte de sortie, donnant sur le chemin de Valenciennes, des empreintes digitales très nettes.

L'assassin en prenant la fuite et en ouvrant la porte avait laissé des traces de sang à hauteur de la serrure.

Ces traces séchées laissaient apparaître « des sillons papillaires » et les photographies qui seront prises par les inspecteurs du service anthropométrique de la brigade mobile de Lille permettront de découvrir l'identité du coupable.

Nous constatons qu'aucune des fenêtres n'est ouverte et que le treillage du soupirail de la cave donnant sur la cour est intact ; par contre, dans une seconde partie de cette cave, un soupirail ouvrant sur le jardin n'était pas fermé. Il présentait une large ouverture permettant le passage d'un homme ; sur le sol on voyait de la terre fraîchement détachée des parois du soupirail. Une pierre en « blanc » comme on dit au village, en était en partie recouverte. En passant par cette ouverture, le criminel l'avait-il fait tomber ? Tout le laisserait supposer, à première vue.

Une autre personne au service des époux Deglave, Mme Marie Carous, femme Lekieffre croit savoir que cette pierre se trouvait habituellement sur le côté de l'ouverture et d'après elle le criminel devait connaître parfaitement les lieux et les allées et venues des époux Deglave-Carpentier.

Le marteau dont s'est servi le meurtrier se trouvait dans le fournil ; les habitués, les intimes de la ferme, seuls, savaient, qu'il se trouvait là.

Les époux Carous-Lekieffre très estimés des cultivateurs savaient que de l'argent se trouvait à la ferme et il y a un moment, les époux Deglave craignant un voleur changèrent de place le trésor qu'ils avaient caché dans leur cave.

Mme Deglave, qui, prévoyait un mauvais coup, s'était fait faire un large sachet qu'elle conservait la nuit, sur elle et dans lequel elle mettait ses bijoux.

Et quand le Parquet de Valenciennes arriva on découvrit au cou de la fermière le sachet : il contenait huit mille cinquante francs en billets de mille, de cent et de cinquante francs.

A la recherche du fils

M. le capitaine Pierron, sans perdre de temps, donna l'ordre à la brigade de gendarmerie de Valenciennes de rechercher Joseph Deglave que l'on savait être avec une nommée Lucienne Aubart, dit Lulu, demeurant, 7, cité des Glacis à Valenciennes.

Une nommée " Lulu "

Ici, ouvrons une parenthèse, pour parler un peu de « Lulu ».

C'est une personne peu recommandable. Mêlée, dernièrement, à une affaire d'excitation de mineurs à la débauche, l'affaire Verhaeghe, dont nous avons entretenu nos lecteurs, Lucienne Aubart fut condamnée par le Tribunal correctionnel de Valenciennes, *à trois mois d'emprisonnement pour FAUX TEMOIGNAGE* la Cour de Douai, récemment, avait réduit sa peine à un mois ; un mandat d'arrêt pour purger sa peine allait être mis à exécution.

A l'adjudant Mercier, qui l'interrogeait, elle répondit : « *Je ne sais pas mentir* » : on en a eu la preuve, répondit l'adjudant Mercier.

Le chef Bouvard, et le gendarme Boufflers, se rendirent chez les Glacis. Ils trouvèrent Joseph Deglave endimanché, et l'invitèrent à les suivre à la caserne de gendarmerie.

Cette visite inopinée, impressionna vivement Joseph Deglave

« Attention, dit-il, aux représentants de la force publique, je suis très émotionné, je pourrais avoir une crise de nerfs ! »

Ce que dit le fils des victimes

Interrogé par le chef de gendarmerie Bouvard, Joseph Deglave, 24 ans, qui habite Valenciennes, cité des Glacis, 7, chez son amie Lucienne Hobart dite « Lulu » déclare qu'il avait quitté son logis samedi soir, vers 21 h. 30, pour se rendre au Café Cassel, place d'Armes.

Là, il resta environ vingt à vingt-cinq minutes, il était seul attablé à une table, et, après avoir absorbé une consommation, il se rendit chez M. Lenne, débitant de tabacs, place d'Armes, où il fit l'acquisition d'une boîte d'allumettes.

Joseph Deglave se promena ensuite en ville par les rues de Paris, Ferrand, l'avenue Villars jusque la Pyramide Dampierre, l'avenue Feidherbe, passant le Nouveau Pont jusqu'au boulevard Salv la place du Canada et le jardin de la Rhonelle.

Il quitta, vers minuit, le jardin de la Rhonelle pour rentrer chez lui où il prit avec son amie une tasse de café : tous deux se couchèrent ensuite.

Joseph Deglave avait quitté ses parents, il y a environ trois semaines : il est actuellement sans travail et au moment de son départ, il avait sur lui quatre à cinq cents francs.

Aujourd'hui, il ne lui reste plus que quelques sous.

Trois jours après son départ d'Hérin, ses parents sont venus le voir à Valenciennes, et lui conseillèrent de retourner avec eux. Joseph Deglave refusa, sous prétexte, dit-il, qu'il avait été grondé.

Quand les époux Deglave regagnèrent leur ferme, leur fils leur écrivit aussitôt pour leur demander s'il pouvait rentrer à Hérin.

Il reçut comme réponse... une affiche lui annonçant qu'ils vendaient leur mobilier de culture et leurs bestiaux.

Le 8 mai, Joseph Deglave se rendit avec son amie « Lulu » à Hérin. Pendant qu'il parlait avec [illegible] devant la ferme.

Que se passa-t-il exactement entre les époux Deglave et leur fils ? On l'ignore ; mais, d'après les dires du fils, une violente querelle aurait éclaté et devant la menace d'aller chercher les gendarmes et le garde champêtre, Joseph Deglave aurait quitté la ferme, et, avec son amie, il aurait regagné Valenciennes.

" Ce n'est pas moi "

Cette déposition ne donna guère satisfaction au chef Bouvard qui poursuivit ses investigations ; Joseph Deglave fut pris alors d'une syncope et l'on suspendit l'interrogatoire....

D'Hérin, le capitaine Pierron donna l'ordre à l'adjudant Mercier d'amener Joseph Deglave et Lucienne Aubart.

Ceux-ci encadrés du chef Bouvard et du gendarme Bouffers était dans la ferme.

En présence des cadavres, le capitaine Pierron dit à Joseph Deglave : « C'est toi qui as fait cela ?

Tu as frappé ton père et ta mère avec ce marteau. »

Deglave, avec fermeté, sans une larme, répondit : « J'ai une conscience, j'ai un cœur. »

Demande-leur pardon à tes parents, continue le capitaine Perron. »

« Qui a fait cela ? Ma mère, ma mère ! je leur demande pardon de la peine que je leur ai faite ; je ne puis avouer une chose que je n'ai pas commise ».

On le conduisit alors au fournil, où se trouvait le marteau et de là à la cave.

Invariablement, Joseph Deglave continua : « J'ai une conscience ; j'ai un cœur. »

C'est tout ce que l'on peut tirer de lui : un peu plus tard, au cours de l'autopsie, il ajoutera : « Pardonne-moi père, pardonne-moi, tu sais que je n'étais pas méchant.

Le Parquet sur les lieux

A dix heures, le Parquet de Valenciennes descendait à Hérin.

Il était représenté par M. Dejean de la Batie, juge d'instruction ; M. Jacquillart, substitut du Procureur de la République ; De Lauwereyns, médecin légiste ; Goichot, commis-greffier.

Dès que les magistrats prirent connaissance des premiers éléments de l'enquête, M. le docteur de Lauwereyns, médecin légiste, assisté de M. J. G. Ramez, de la Faculté de Lille, pratiqua l'autopsie des époux Deglave-Carpentier.

Les conclusions du médecin-légiste

A 11 h. 45, M. le docteur de Lauwereyns avait terminé sa mission. Il déposera son rapport incessamment au Parquet.

Néanmoins, nous pouvons dire que d'après les conclusions de l'honorable praticien, il résulte que la mort est due pour les deux victimes, au défoncement du crâne par trois coups de marteau.

Le mari portait d'énormes plaies à l'os frontal et à la tempe ; la femme, une plaie au maxillaire supérieur, l'œil droit était enfoncé dans l'orbite.

La malheureuse qui n'a s'était pas réveillée, fut assommée pendant son sommeil.

M. de Lauwereyns constata également une trace de sang sur la main droite du mari ; ceci laisse supposer que la victime aura voulu se défendre.

Tous deux furent frappés avec une sauvagerie inouïe et trouvèrent la mort, deux heures et demie après leur repas. Le crime aurait donc été commis vitre 11 heures et 11 h. 30 du soir.

Le fils est interrogé

Pendant que M. le docteur de Lauwereyne pratiquait l'autopsie des époux Deglave-Carpentier, Joseph Deglave était interrogé dans la chambre, par M. Dejean de la Batie

Il confirma, au magistrat instructeur, les déclarations qu'il avait faites précédemment au chef Bouvard, et à des questions précises, il répondit : « J'étais à Valenciennes. »

L'interrogatoire s'est poursuivi jusqu'à 14 h. 30 ; M. Dejean de la Batie plaça alors Joseph Deglave sous mandat de dépôt.

Quant à son amie « Lulu », elle a été aussi écrouée, pour purger la peine de prison dont nous parlons plus haut.

Les victimes étaient très estimées

Les époux Deglave-Carpentier étaient très estimés dans la commune d'Hérin.

Tous deux étaient d'honnêtes travailleurs ; cependant en raison de la conduite de leur fils, ils avaient, à diverses reprises, manifesté l'intention de se retirer chez leur sœur, à Hornaing ; d'autre part, certaines personnes disent que le fils passait pour mal équilibré. Cependant on ne le croit pas irresponsable.

Pourquoi ce crime ?

Comme nous le disons plus haut, les Deglave avaient une fortune considérable, et Joseph Deglave devait, à leur mort, se trouver à la tête de près de 500.000 francs.

De plus, il était, avec sa cousine d'Hornaing, âgée de 21 ans, héritier de deux oncles, MM. Carpentier frères, propriétaires au Marais d'Aubry.

Quand nous avons quitté Hérin, les murmures continuaient : « Ça devait arriver ! Auguste s'attendait à tout. »

Nous nous faisons un devoir de remercier M. Béhal, le sympathique maire et conseiller d'arrondissement, des renseignements qu'il a bien voulu nous communiquer et qui nous ont grandement aidé dans notre enquête sur place.

Ecroués

Dans la soirée de dimanche, le chef Bouvard et le gendarme Boufflers ont continué leur enquête.

Ils ont vérifié l'emploi du temps de Joseph Deglave.

Et, à 19 heures, ce dernier et son amie « Lulu » étaient incarcérés à la maison d'arrêt.

Pierre COSTA.

Une perquisition à Valenciennes

Agissant en exécution d'une commission rogatoire de M. Dejean de la Batie, M. Pas, commissaire central, accompagné du sous-brigadier Havez et de l'agent de sûreté Baudrain A., s'est rendu, dimanche soir, cité des Glacis, 7, au domicile de la femme Aubart, où logeaient Joseph Deglave et son amie Lucienne Aubart.

M. Pas a saisi du linge appartenant à la fille Aubart ; ce linge portait des traces de sang suspectes. Un expert, seul, pourra en indiquer la nature.

M. Pas n'a pas trouvé, comme on l'espérait, de linge appartenant à Joseph Deigave, et il est peu probable que ce dernier soit resté endimanché pendant près d'un mois. D'autre part, M. Pas a interrogé la mère de la fille Aubart. Cette dernière ignorait encore le crime d'Hérin. Elle se mit à sangloter dès que M. le Commissaire central lui annonça cette nouvelle, et relata la scène qui se déroula chez elle, il y a quelques semaines, scène qui fut particulièrement violente, entre les époux Deglave-Carpentier et leur fils.

Les explications de la mère de la fille Aubart, enregistrées par procès-verbal, seront ce matin, lundi, transmises à M. Dejean de la Batie.

Pierre COSTA.

Clôture du VIme Congrès des Poilus d'Orient

Cette séance solennelle a été présidée hier, à Lille, par le Maréchal Franchet d'Esperey

Le Congrès des « Anciens Poilus » d'Orient s'est poursuivi hier, à Lille, par un pèlerinage au Monument des Fusillés Lillois, une cérémonie solennelle, sous la présidence de M. le Maréchal FRANCHET D'ESPEREY, par un banquet auquel assistait de nombreuses personnalités et par un voyage à la cité d'Ypres.

LA SÉANCE SOLENNELLE DE CLOTURE DU CONGRÈS

Après un pèlerinage au Mur des Fusillés lillois, à la Citadelle de Lille, où les Congressistes furent reçus par le capiteine Ghislain et où aussi, le général d'Amade et M. Danckaert, du Groupe de Lille, déposèrent une magnifique palme, eut lieu dans la grande salle des fêtes de la Société Industrielle, la cérémonie de clôture du Congrès, présidée par le maréchal Franchet d'Espérey, ancien commandant en chef des Armées d'Orient.

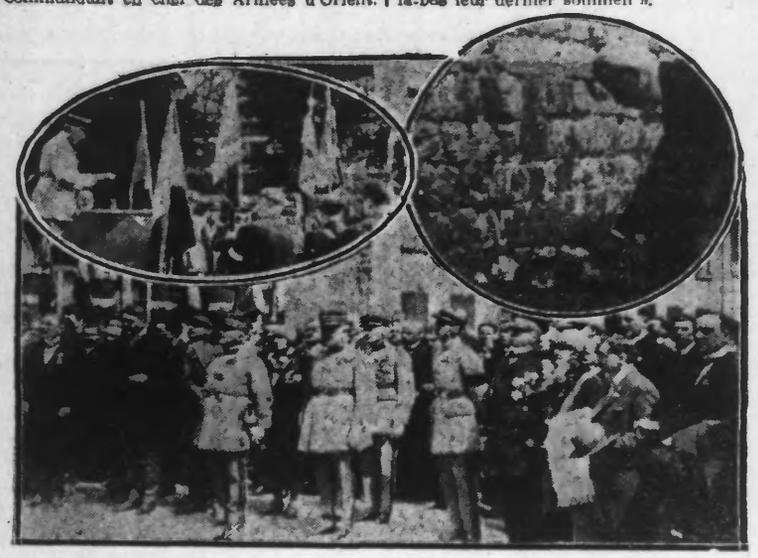

EN HAUT : à gauche : Le commandant GUILLAIN prononçant son discours dans la cour de la Citadelle de Lille ; à droite : le général D'AMADE déposant une gerbe au pied du mur des Fusillés Lillois. — EN BAS : Le Maréchal FRANCHET D'ESPEREY (x) entouré des notabilités civiles et militaires devant le Monument aux Morts de Lille.

A cette solennité, assistaient également : MM. le général D'AMADE ; le général LACAPELLE, commandant le 1er C. A. ; le vice-amiral GUEPRATTE, ancien commandant en chef des forces maritimes des Dardanelles ; Fernand LEROY, secrétaire général de la Préfecture du Nord ; le capitaine CHENOUARD, représentant le ministre de la Marine ; Coutel, Destailleurs, députés ; Guilbaut, conseiller général ; Cassel, secrétaire général de l'Association des Anciens Mutilés ; Thellier de Poncheville, président de l'Association franco-roumaine ; le chanoine Régent, aumônier du 1er C. A. ; Ciolan, avocat roumain, président de l'Association des officiers de réserve roumains à Paris ; G. Gouin, président d'honneur de la Fédération ; Devaux, Henaut, Gouin, Camus, Brunel ; Mme Petithomme ; M. le commandant Decroix, de Lille ; de nombreux délégués des Associations d'Anciens Combattants avec leurs drapeaux ; la musique du 43e R. I., etc.

Après l'arrivée des personnalités que nous venons de citer, M. DEVAUX, président de l'Association des A. C. d'Orient, de Lille, prit le premier la parole. Après avoir salué les autorités présentes et rappelé l'ordre du jour du Congrès, M. DEVAUX rendit hommage au dévouement montré par les Congressistes au cours de ces assises

M. HERAUT, président de la Fédération, à son tour, fit l'éloge de M. Gustave GOUIN qui, pendant dix ans, se dévoua corps et âme à l'œuvre qu'il avait créée. Sur la proposition de MM. ULMO et TESSIER, de Nantes, il proposa à l'assemblée d'adresser un télégramme à M. Briand, l'assurant de la reconnaissance de la Fédération, du respect qu'éprouvent envers lui ses membres et de leur attachement.

M. MIRKOVITCH, président des Anciens Combattants serbes et attaché d'ambassade à Paris, remit ensuite à M DEVAUX, de Lille, la médaille de l'ordre royal de Saint-Sava.

L'assistance, debout, acclama le président organisateur du Congrès et salua l'hymne serbe, que joua l'excellente musique du 43e régiment d'infanterie.

A